



**MAIRIE
DE
SISTERON** ✱

Département
des Alpes de Haute Provence

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
COMMUNE DE SISTERON

DMSF 2025-04-23
DECISION DU MAIRE

**RESILIATION
BAIL PROFESSIONNEL - MAISON DE
SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
DE SISTERON**

**DR GHEORGHUI I.
Cabinet N° 1 + Locaux communs partagés**

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le bail d'occupation du cabinet n° 1 de la Maison de santé pluridisciplinaire signé avec le Dr GHEORGHUI en date du 30-01-2023.

VU le courrier préavis de résiliation du bail professionnel du Dr GHEORGHUI réceptionné en Mairie le 24 février 2025.

CONSIDERANT le souhait du DR AIGUIER, gynécologue, d'intégrer la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Sisteron et d'occuper le cabinet n°1.

DECIDE

ARTICLE 1 : De résilier le bail professionnel pour l'occupation d'une partie des locaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Sisteron – située 1 bis Avenue des Arcades - 04200 SISTERON – Cabinet n° 1 de 22.3 m² ainsi qu'à titre partagé, les locaux communs d'une surface de 140,3 m² signé avec Madame GHEORGHUI Ioana, Médecin généraliste à la MSP Pluridisciplinaire de SISTERON.

ARTICLE 2 : Cette résiliation interviendra à la date du 14-05-2025.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 4 : Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute-Provence, Madame le Dr GHEORGHUI Ioana.

Fait à SISTERON, le 27-05-2025

Le Maire,
D. SPAGNOLO

Mis en ligne le 27/05/2025 à 09h48

REÇU EN PREFECTURE
le 27/05/2025

Application agréée E-legalite.com



Mairie de Sisteron - BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
Téléphone : 04.92.61.00.37 Courriel : secretariatdumaire@sisteron.fr